

**Patrick
Perron**

17 Place Dunois 45000 Orléans

Tel : 02. 38. 43. 35. 75

Mail : ecorenovation@patrickperron.frSite internet : www.eco-renovation-perron.com**Adresse des travaux :**M. et Mme
Adresse
Code postal

Le 10 septembre 2018

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

CRÉATION D'UNE EXTENSION et D'UN GARGAGE ainsi que la RÉNOVATION DU
REZ-DE-CHAUSSÉE de la MAISON

INTENTION DU PROJET :

Création d'une extension permettant d'avoir un salon et une chambre donnant sur le jardin permettant d'avoir une autonomie au rez-de-chaussée à cette occasion le rez-de-chaussée de la maison sera rénové (amélioration énergétique et réfection de la cuisine et de la salle de bains). Pour compléter le projet un garage sera créé.

La Sarl Patrick Perron propose une conception adaptée aux recherches de performances actuelles, type RT 2012, bien qu'il n'y ait pas d'obligation à respecter celle-ci.

L'approche énergétique s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, impliquant respect de l'environnement, utilisation rationnelle de l'énergie et amélioration du confort d'occupation.

Suite aux plans de projet datés du concernant la rénovation de votre maison et son extension, nous vous prions de bien vouloir prendre note des budgets prévisionnels avec nos honoraires de maîtrise d'œuvre, des travaux que nous avons évoqués ensembles.

DEFINITION DU PROGRAMME :

SURFACE DE PLANCHER EXISTANTE : 119,00 m²**SURFACE DE PLANCHER CRÉÉE : 45,00 m²****SURFACE DE PLANCHER SUPPRIMÉE : Aucune**

DESCRIPTIF ESTIMATIF

Selon plans datés du

1- AMELIORATION ENERGETIQUE (TVA à 5.50%) :

- ISOLATION des PAROIS VITREES :

Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures de la maison en dépose totale, y compris déclaration préalable de travaux, et raccords de plâtrerie en découlant.

NOTA : les volets roulants existants seront conservés

Menuiseries en PVC blanc avec volet roulant en aluminium double parois isolé blanc intégré dans la mesure du possible (faisabilité à étudier), double vitrage isolant.

NOTA : U_w inférieur à $1,7W/m^2.K$ et SW supérieure à $0,36$

BUDGET PREVISIONNEL : entre 14 000 € et 16 500 € TTC (Honoraires de maîtrise d'œuvre inclus).

- REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE GAZ :

Remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière gaz à condensation de milieu de gamme avec production d'eau chaude sanitaire et ballon tampon, y compris modification des alimentations et du réseau de chauffage selon emplacement et travaux de couverture si nécessaire pour la sortie de toit.

BUDGET PREVISIONNEL : entre 11 500 € et 13 500 € TTC (Honoraires de maîtrise d'œuvre inclus).

2- REFECTON DE LA SALLE DE BAINS (TVA à 10%) :

NOTA : Hors travaux de peinture.

- Dépose et évacuation des sanitaires existants.
- Dépose et évacuation de la faïence existante, y compris raccords de plâtrerie en découlant.
- Fourniture, pose et raccordement d'un receveur de douche avec robinetterie et paroi.
- Fourniture, pose et raccordement d'une baignoire avec robinetterie et paroi.
- Fourniture, pose et raccordement d'un meuble vasque avec robinetterie et miroir.
- Fourniture, pose et raccordement d'un sèche serviette eau chaude.
- Fourniture et pose de faïence dans les espaces douche et baignoire.
- Fourniture et pose de carrelage de sol (voir si possibilité de pose sur l'existant).

BUDGET PREVISIONNEL : entre 17 000 € et 20 000 € TTC (Honoraires de maîtrise d'œuvre inclus).

Ne sont pas compris dans ce budget prévisionnel :

- La fourniture et l'installation de l'ameublement de la cuisine aménagée et ses électroménagers.
- Les travaux de papiers peints et peinture.

3- CREATION D'UNE EXTENSION (TVA à 10% et 20%) :

- DEMOLITION DU GARAGE ACTUEL

Démolition et évacuation de l'actuel garage, y compris de ses fondations et du dallage existant sur l'emprise du projet.

NOTA : Hors évacuation des matériaux à base d'amiante s'il y en au moment du démontage.

- EXTENSION garage/buanderie (env. 30m²)

Création d'un garage en maçonnerie traditionnelle sur terre-plein, toiture deux pans en ardoises au plus près de l'existant, y compris terrassement et fondations.

Transformation de la fenêtre du bureau en porte permettant l'accès à la maison.

- EXTENSION habitation (env. 30m²)

Création d'une extension en maçonnerie traditionnelle ou ossature bois sur vide sanitaire, toiture terrasse avec dômes de lumière permettant la création d'une chambre et d'une pièce de vie type salon (organisation à voir lors de l'étude de faisabilité), y compris terrassement et fondations.

Un passage couvert sera créé en limite de propriété permettant l'évacuation des déchets verts... par le garage.

NOTA : Critères d'isolation RT 2012 et électricité NC-15100 et promotelec

- MODIFICATIONS INTERIEURES

- Suppression de la cheminée actuelle.
- Modification de cloisonnements.
- Liaison entre l'existant et l'extension.... Etc.

BUDGET PREVISIONNEL : entre 100 000 € et 120 000 € TTC (Honoraires de maîtrise d'œuvre inclus).

NOTA : Hors assurance dommage ouvrage (env. 5 000€ T.T.C.), Hors étude de sol (env. 2 000 à 2 500€ T.T.C.)

4- CREATION D'UNE TERRASSE BOIS SUR PILOTIS d'environ 14m² (TVA à 10%) :

Réalisation de fondations et d'une dalle sur terre-plein permettant de pose d'une terrasse bois sur pilotis permettant un accès de plein pied depuis l'intérieur de la maison, comprenant une ossature bois et la pose d'un plancher en lames d'IPE.

Modification de l'escalier permettant l'accès au sous-sol existant.

BUDGET PREVISIONNEL : entre 5 000 € et 7 000 € TTC (Honoraires de maîtrise d'œuvre inclus).

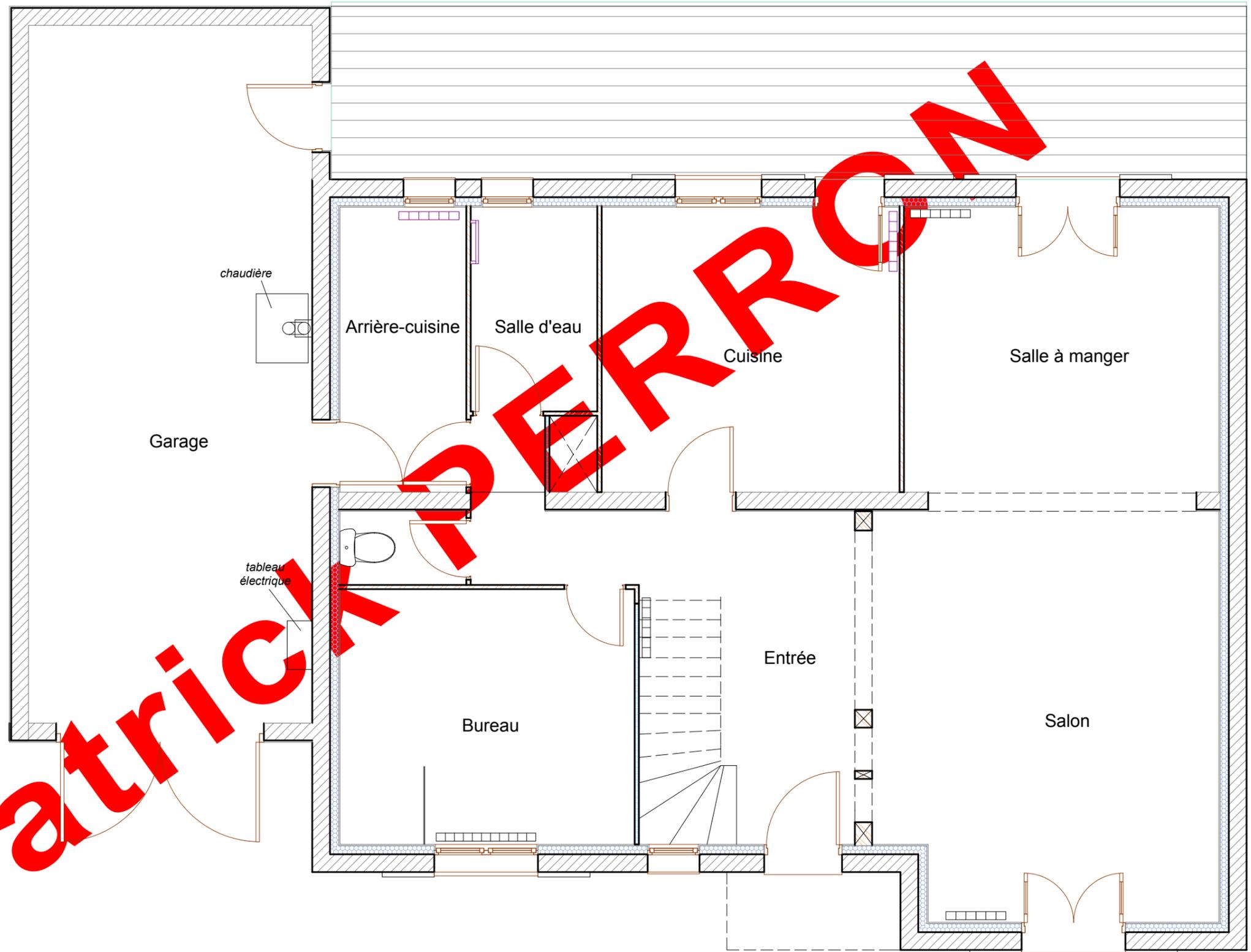
Pour continuer à avancer sur votre projet, nous vous proposerons l'étude avant travaux au coût de €uros T.T.C nous permettant de déposer les demandes d'autorisation en Mairie ainsi que de vous remettre un devis clé en main faisant parti d'un contrat de construction dans lequel nous nous engageons sur un prix ferme et définitif et un délai de réalisation des travaux.

Nous vous remercions de nous tenir informé de la suite que vous souhaitez donner à votre projet.

Nous vous prions de croire, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

SARL Patrick PERRON

Limite de propriété

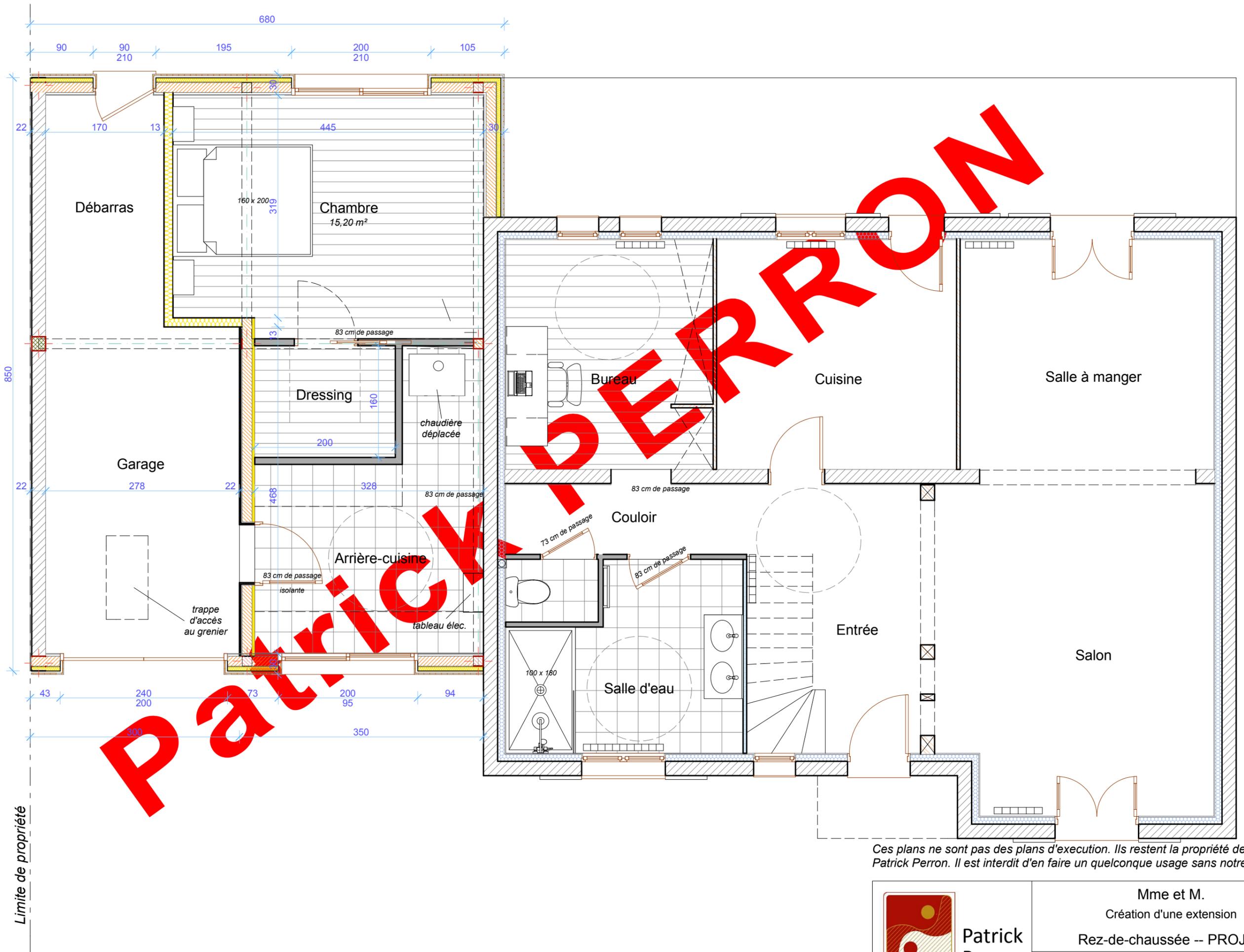


Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord



Patrick
Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Rez-de-chaussée -- EXISTANT



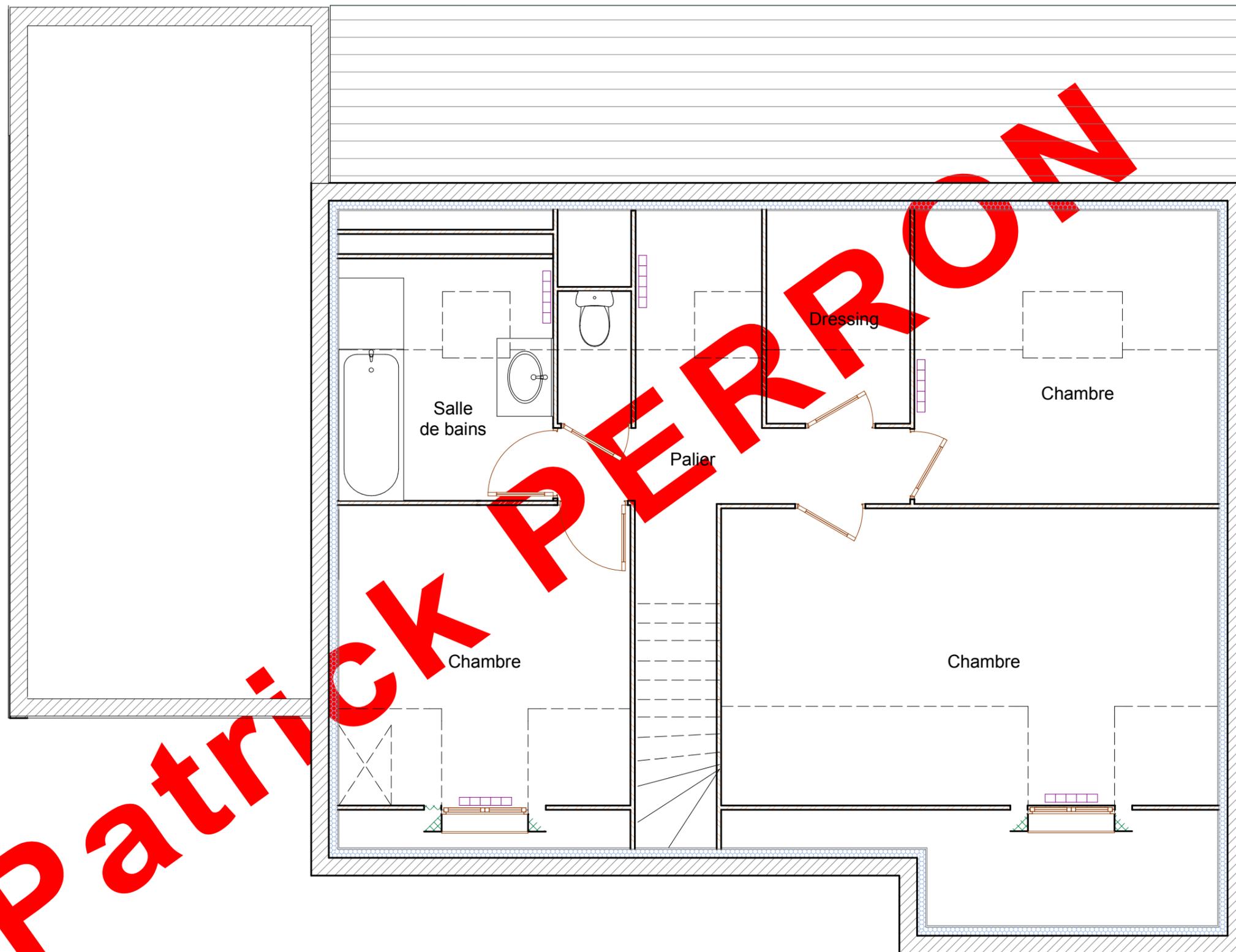
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord



Patrick Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Rez-de-chaussée -- PROJET

Patrick PERRON

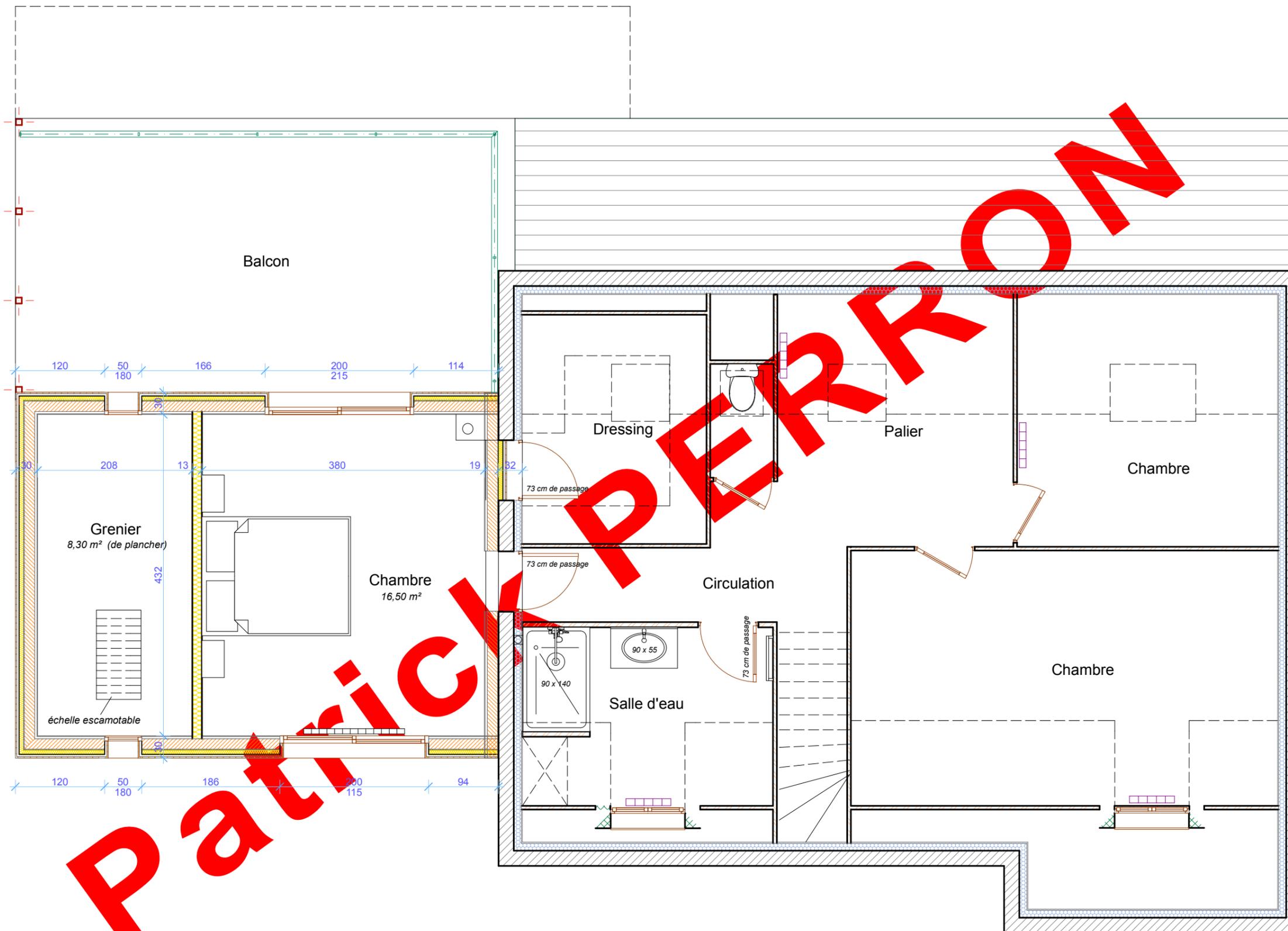


Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord



Patrick Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Etagé -- EXISTANT

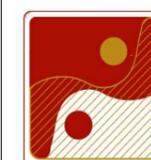


Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord

 <p>Patrick Perron</p>	<p>Mme et M. Création d'une extension</p>
	<p>Etage -- PROJET</p>

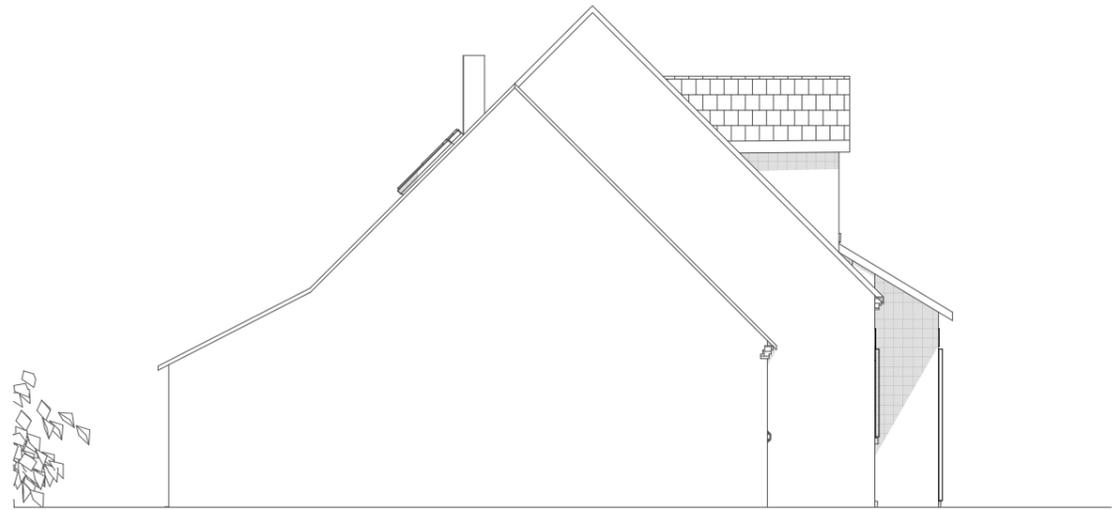


Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord



**Patrick
Perron**

Mme et M.
Création d'une extension
Perspectives -- PROJET



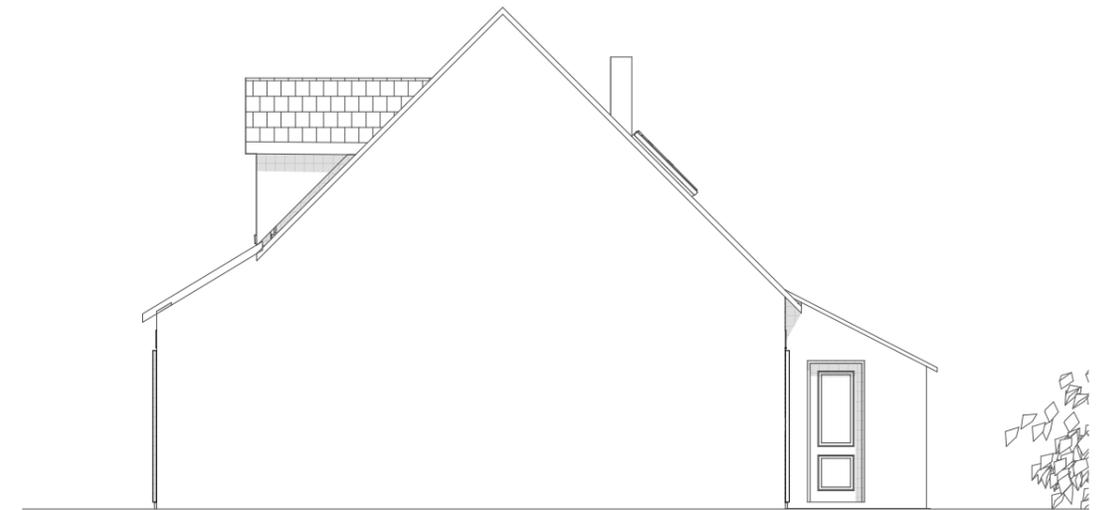
SUD



EST



OUEST



NORD

Echelle 1:100

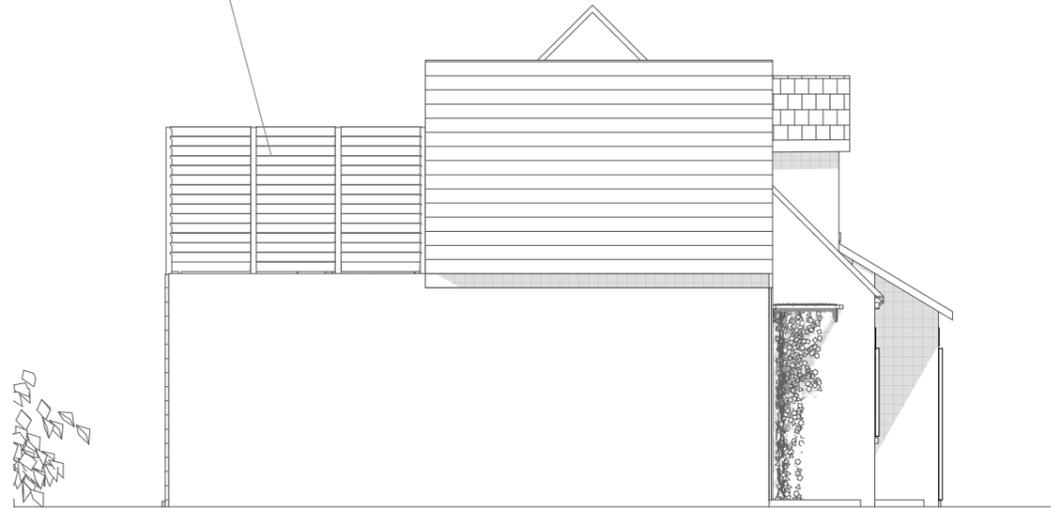
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord.



Patrick Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Façades -- EXISTANT

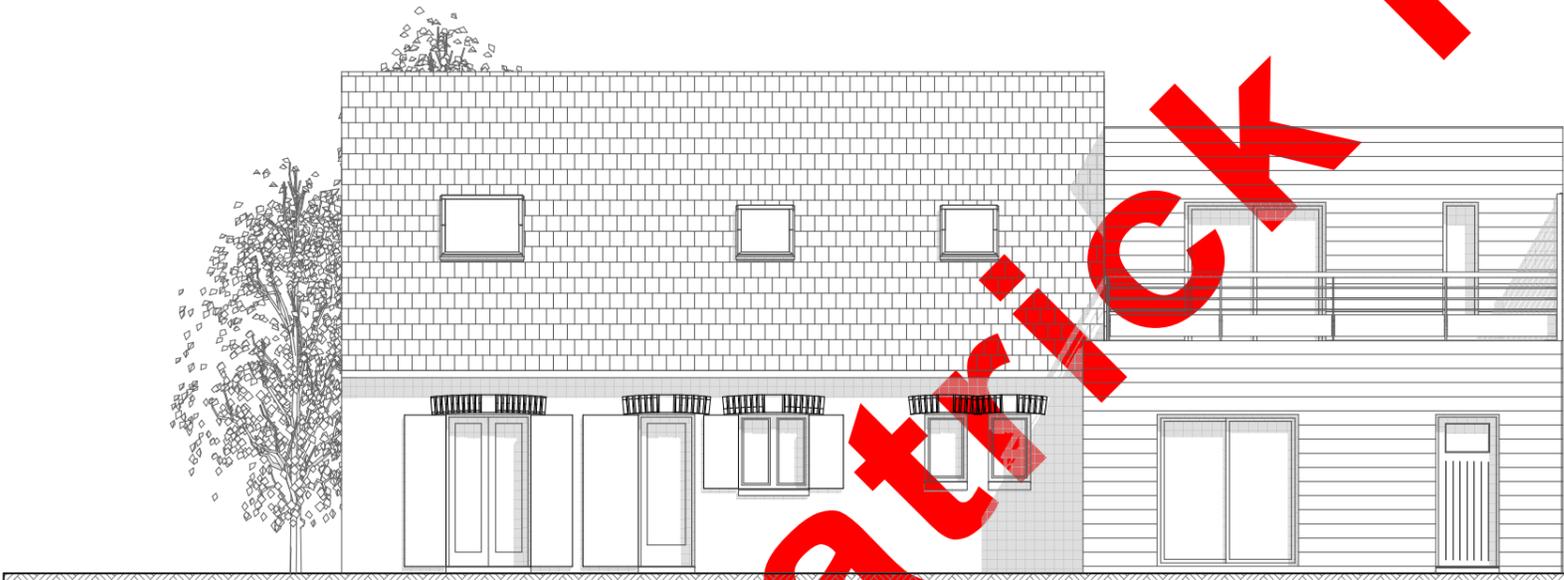
brise vue
(limite séparative)



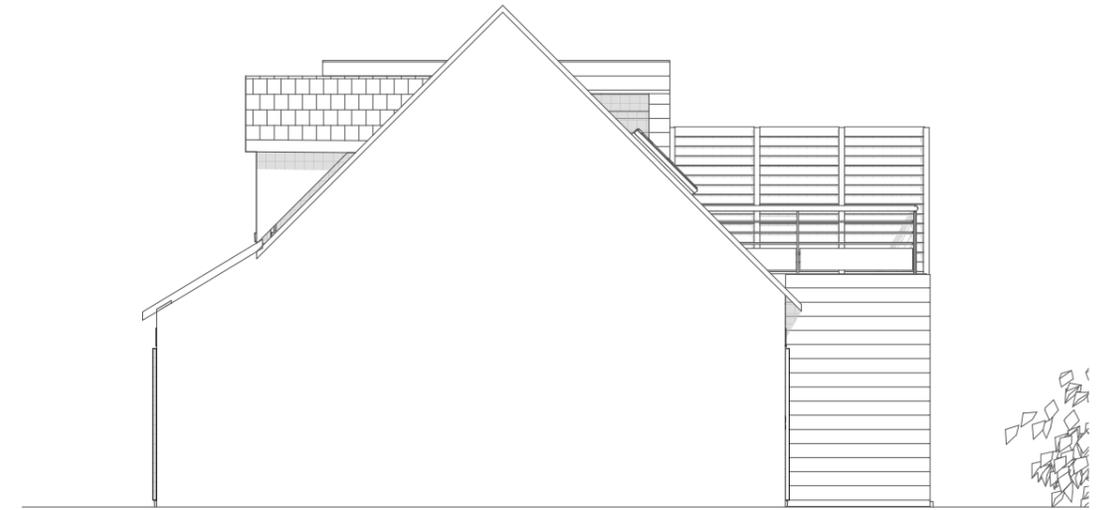
SUD



EST



OUEST



NORD

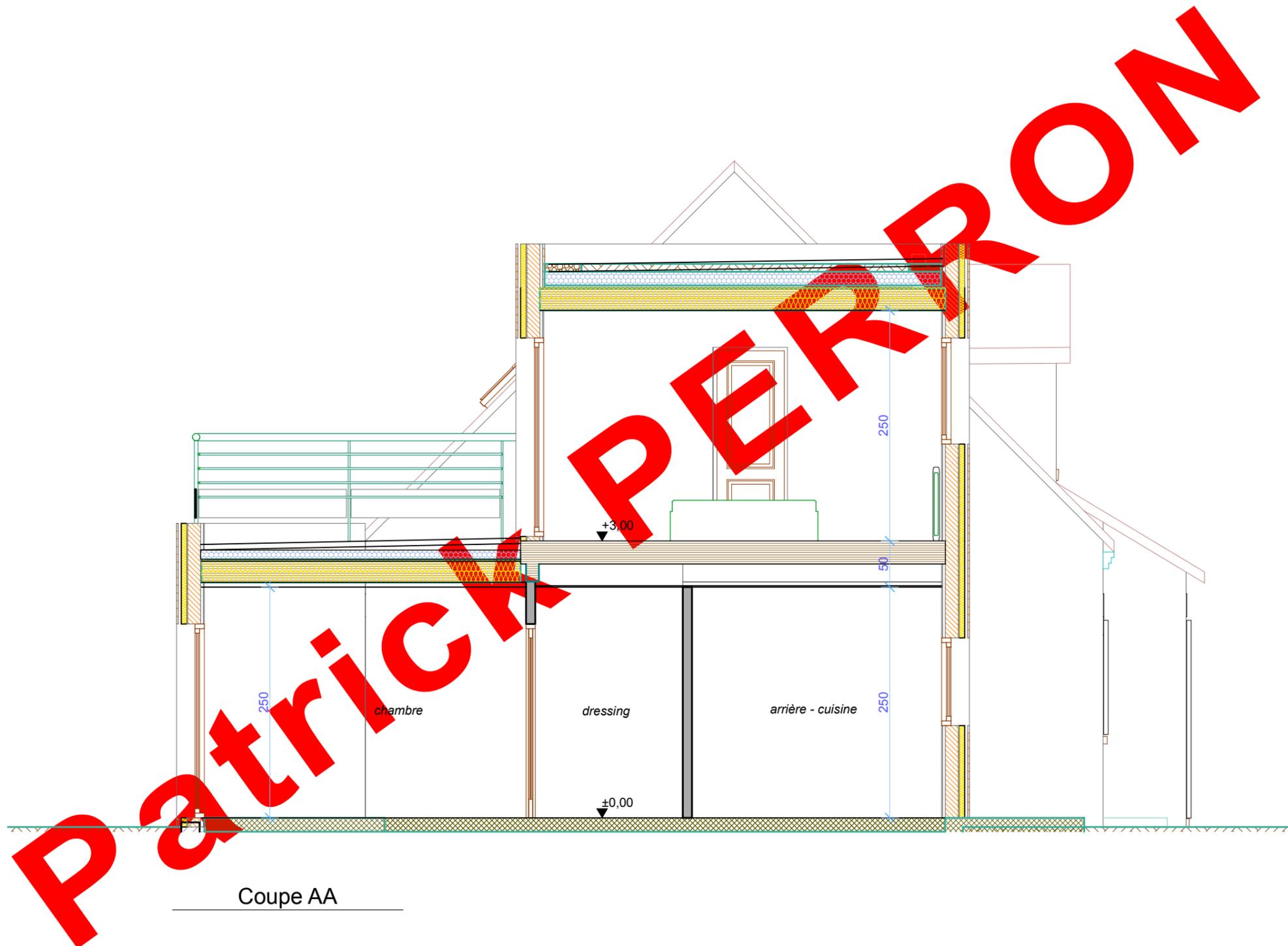
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord.

Echelle 1:100



Patrick
Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Façades -- PROJET



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils restent la propriété de la SARL Patrick Perron. Il est interdit d'en faire un quelconque usage sans notre accord



Patrick
Perron

Mme et M.
Création d'une extension
Coupe PROJET